



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/12/2008

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 22 décembre 2008
D - 20080694

Aujourd'hui Lundi 22 décembre Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE (***présent jusqu'à 18 h 15***), M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Nathalie DELATTRE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER,

Suspension de séance à 20 h
Reprise de la séance à 21 h

LISTE DES PRESENTS ET D'EXCUSES COMPLEMENTAIRES A PARTIR DE 21 H

Etaient Présents :

M. Jean Marc GAUZERE

Excusés supplémentaire :

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU

Commission locale de l'eau. Schéma d'aménagement de la gestion des eaux nappes profondes de Gironde. Adhésion de la Ville de Bordeaux au Club J'éco l'eau Gironde. Adoption des statuts. Autorisation d'adhésion.

Mme Anne WALRYCK, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Président de la Commission Locale de l'Eau a proposé à la ville de Bordeaux, par courrier du 19 septembre 2008, de rejoindre le Club « j'éco l'eau Gironde » compte tenu de l'intérêt que porte la ville aux questions relatives aux économies d'eau et à la préservation des nappes souterraines.

Le Club « j'éco l'eau Gironde » a été créé par la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) aux fins de promouvoir les économies d'eau en misant sur l'exemplarité des acteurs publics et sur l'implication de tous les relais potentiels pour la sensibilisation des girondins.

Dans ce cadre, le Club a pour objectifs de :

- fédérer tous les acteurs et relais d'information
- animer un réseau d'information et d'échanges d'expériences
- valoriser les initiatives de ceux qui relèvent le défi de la préservation des nappes profondes de Gironde

Il est à noter que l'adhésion au Club « j'éco l'eau Gironde » est gratuite et ouverte à toutes les personnes morales présentes en Gironde.

La qualité de membre est utilisable à des fins de communication et l'adhésion permet à chaque membre de disposer d'un logo numérique du Club. En contrepartie, le logo du membre adhérent figure dans la liste des membres du Club présente en ligne sur le site du SAGE, à la rubrique « le Club j'éco l'eau Gironde ».

D'autre part, un rendez-vous annuel est organisé chaque année pour faciliter les échanges, valoriser et médiatiser les expériences à travers notamment l'attribution de Trophées.

Par ailleurs, le Club est animé par le Syndicat Mixte d'Etudes pour la Gestion de la Ressource en Eau de la Gironde (SMEGREG) en tant que secrétariat technique de la Commission Locale de l'Eau.

Aussi, compte tenu des ambitions de Ville en matière de développement durable et concernant plus particulièrement l'action qu'elle développe pour protéger la ressource eau dans le cadre de son Agenda 21, les services du Club « j'éco l'eau Gironde » viendront répondre aux objectifs stratégiques que s'est fixée la Délégation au Développement Durable.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à procéder à cette adhésion et signer les documents afférant à cette adhésion
- approuver les statuts du Club ci-annexés à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 décembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Anne WALRYCK
Adjoint au Maire